



Le Courrier

de Fay-lès-Nemours

Numéro Spécial

Flash infos du 7 Mai 2021,

1-Vaccination :

A compter du lundi 10 mai, vous pourrez vous connecter directement sur DOCTOLIB et choisir les créneaux mis à disposition suivant l'approvisionnement des doses. Le centre de vaccination route de Moret de la Communauté de Communes fonctionnera sept jours sur sept aux horaires habituels 8h30/13h & 14h/18h30.

Les infirmières et infirmiers du cabinet médical de notre village procéderont à une vaccination, le **Mardi 25 mai, à la salle polyvalente de Fay-Les-Nemours.**

Sont concernés les personnes volontaires de 50 ans et plus, avec ou sans facteur de comorbidité. En dessous de 50 ans, seules les personnes dont l'Indice de Masse Corporelle de 30 ou plus seront vaccinées.

Prendre rendez-vous au numéro suivant 01 60 55 47 92. Le vaccin administré sera l'ASTRAZENECA. Le Pfizer demande une logistique inadaptée au cabinet et le Jonhson and Jonhson n'est pas encore disponible.

Nous remercions activement les infirmières de leur initiative !
Même si les conditions sanitaires seront allégées à partir du 19 mai, le **port du masque est toujours obligatoire** ainsi que le **respect des gestes barrière. Prenez soins de vous !**

2- Enfouissement du câble de raccordement des Eoliennes de Beaumont du gâtinais :

L'entreprise T.P.F. va intervenir pendant deux mois sur notre village pour raccorder le câble des éoliennes de Beaumont du Gâtinais au poste R.T.E. rue de Chaintreauville.

Nous avons négocié les travaux avec l'ARD77, Enedis et TPF les plus appropriés techniquement pour la chaussée et les moins longs pour restreindre la gêne occasionnée. Nous vous recommandons la plus grande vigilance et sommes contraints de subir ces travaux non souhaités.

3- Elections Régionales et départementales

Les élections régionales et départementales ayant été récemment décalées aux 20 et 27 juin 2021, vous avez dorénavant jusqu'au 14 mai en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales.

Bien Cordialement,



Christian PEUTOT,
Maire de Fay-lès-Nemours.